

Une voix: Cela fait cinq mois que tu as dit que tu en as pris connaissance.

LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DES RAFFINERIES DE MONTRÉAL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question pour le même ministre. Peut-il confirmer que selon le rapport O'Farrell, à cause des fermetures des trois raffineries à Montréal par le gouvernement précédent, il y a maintenant une réduction de la capacité de presque 50 p. 100 et que cette capacité n'est pas suffisante pour la consommation québécoise? Si la réponse est oui, pourquoi le gouvernement préconise-t-il une politique de fermeture de la raffinerie dans l'est de Montréal?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le député est mal informé à cet égard. La fermeture de la raffinerie Gulf ne va absolument pas pénaliser l'offre au Québec. L'offre et la demande ne sont pas équilibrées au Québec. Cette province a toujours une capacité excédentaire qui doit encore s'accroître. La demande de pétrole au Québec . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Ouellet: Déposez votre rapport.

Mlle Carney: Je regrette que les députés qui ont soulevé cette question ne veuillent pas écouter la réponse. La demande de pétrole au Québec a diminué de 40 p. 100 ces cinq dernières années, et de 8 p. 100 rien que pour l'année écoulée. Cela ne va faire qu'accroître l'excédent de capacité.

Si cette demande a diminué, c'est parce que la précédente administration libérale a investi 800 millions de dollars dans des projets tels que des pipe-lines de gaz naturel, des projets de production d'électricité et des projets de conservation. Cela s'est traduit par une diminution de la demande de pétrole. Le résultat, c'est qu'on a fermé des raffineries au Québec, par suite de ces initiatives du gouvernement libéral qui était au pouvoir, et qu'il y a maintenant une capacité excédentaire suffisante pour répondre aux demandes du Québec dans un avenir prévisible.

J'ajouterai aussi qu'avec le nouveau régime de dérèglementation, le Québec est . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette réponse est longue.

M. Broadbent: Puisque le ministre a décidé de répondre à la place du ministre de la Consommation et des Corporations, je voudrais dire qu'il faut que le gouvernement choisisse de deux choses l'une. Elle vient de dire qu'il y avait une capacité excédentaire au Québec. Le ministre qui en a parlé il y a 15 jours a déclaré qu'il y avait une capacité insuffisante. Ces déclarations sont parfaitement contradictoires.

ON DEMANDE COMMUNICATION DU RAPPORT SUR LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DES RAFFINERIES AU QUÉBEC

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, puisque le ministre de la Consommation et des Corporations a

Questions orales

déclaré que d'après le rapport O'Farrell la capacité de production était insuffisante pour répondre aux besoins du Québec, le gouvernement aura-t-il l'honnêteté et la décence de communiquer ce rapport à la Chambre des communes?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, pour poursuivre sur cette question, comme le ministre responsable l'a précisé, c'est une commission quasi judiciaire dont le rapport suivra son cours normal.

M. Broadbent: Qu'est-ce que cela signifie?

Mlle Carney: Les chiffres de mon propre ministère—et je suis la ministre responsable de l'Énergie, des Mines et des Ressources . . .

Des voix: Oh, oh!

Mlle Carney: . . . montrent qu'il y a actuellement une capacité excédentaire au Québec, qu'il y a un déséquilibre et qu'avec les programmes de dérèglementation mis en place par notre gouvernement, le Québec a l'avantage de pouvoir se procurer du pétrole et des produits pétroliers n'importe où dans le monde à des prix compétitifs. Actuellement, la Gaspésie est alimentée par les Maritimes. L'Abitibi, pour sa part, est alimentée par l'Ontario. Il y a toutes sortes de sources d'approvisionnement pour le Québec et je pense que toute cette histoire sert uniquement à soulever l'inquiétude des Québécois.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur le Président, je répondrai à la ministre que les habitants du Québec aimeraient qu'on satisfasse leurs besoins en matière d'emploi au Québec, d'emplois qui étaient là avant, avant que le gouvernement ferme cette raffinerie.

L'AVENIR DE LA RAFFINERIE GULF

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Est-il d'accord avec son collègue du cabinet, qui vient tout juste de nous dire qu'il y a surcapacité au Québec, ou avec le ministre de la Consommation et des Corporations qui prétend, lui, que la capacité est insuffisante?

Enfin, le ministre prendra-t-il maintenant les mesures nécessaires pour maintenir cette raffinerie au Québec?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'espère que le député d'Oshawa se rend compte, lorsqu'il parle de la suppression des emplois occasionnée par la fermeture possible de cette raffinerie, qu'Ulramar s'est engagée à investir 125 millions de dollars qui représenteront 4,500 années-personnes en termes d'emplois dans la province de Québec.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Je trouve étonnant, compte tenu de la situation actuelle, que les deux partis de l'opposition montent en épingle le cas de Gulf, alors que trois raffineries ont fermé leurs portes sous le gouvernement précédent, mais qu'ils ne parlent pas des 40,000 emplois que le gouvernement a créés à Montréal depuis qu'il est au pouvoir.